


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/03/2025 - 5692 - 2020 B 05283 - 891 787 780 - HOLDENSIA

*Copie AG
destinée envoyée dans le
courrier du 9/02/25 -*

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 13 MARS 2025 Numéro : 5692

HOLDENSIA 8 RUE DU MESNIL 91410 DOURDAN

N° SIRET 891 787 780 00016

Le 14 janvier 2024 à 14 heures,

Monsieur Loic MADEC demeurant 8 rue du mesnil à DOURDAN 91, associé unique de la société HOLDENSIA

En qualité de Président de la Société Monsieur Madec Loic associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

POUVOIR EN VUE DES FORMALITES

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos retraçant aucune d'activité.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat étant de zéro du fait de la non activité, aucune affectation n'est faite.

Le Président de la SASU – LOIC MADEC



fait le 10/06/2024.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFRP N° 2033-A-SO 2024



Formulaire obligatoire soumis le 30/06
approuvé par le Collège général des registres

Désignation de l'entreprise: **SAS HALDENSA** Néant

Adresse de l'entreprise: **8 RUE DU DESVIL 91410 DOURDAN**

BREST **819178778010016**

Durée de l'exercice en nombre de mois: **12** Durée de l'exercice précédent: **12**

		Exercice N des le	
		01/01/2023	
ACTIF		Dot	Amortissements - Provisions
		1	2
		Net	
		3	
ACTIF IMMOBILE	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercaux *		
	Autres *	014	018
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
	Total I (5)	044	048
		318	318
ACTIF CIRCULANT	Stocks		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Obligations (2)		
	Clients et comptes rattachés *	068	070
	Autres * (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance *	092	094
	Total II (9)	096	098
		0	0
	Total général (I + II)	110	112
		318	318

PASSIF		Exercice N NET	
		1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	
	Report à nouveau	134	-1320
	Résultat de l'exercice	138	0
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
		Total I	142
	Total II	154	

DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		
	Emprunts et dettes assimilées	164		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 109)	172		
	Comptes courants d'associés	173		
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
		Total III	176	0
		Total général (I + II + III)	180	318

RENOUVELLEMENTS		ANNÉES	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3) Dont créances à moins d'un an	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations	...

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise		N° SIRET		Exercice N clos le	
				□ □ □ □ □ □	
Formulaire déposé au titre de l'IR 018					
RÉSULTAT COMPTABLE					
Variations de marchandises *				209	210
Production vendue	Biens	dont export et intracommunautaires		215	214
	Services *			217	218
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
Production immobilisée *					224
Subventions d'exploitation reçues					228
Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
Variation de stocks (marchandises) *					238
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)				243	244
Rémunérations du personnel *					250
Charges sociales (cf. annexes 382)					252
Dotations aux amortissements * (dont amortissements du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, et 3 du CGI)				255	254
Dotations aux provisions					256
Autres charges : (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				259	262
Total des charges d'exploitation (II)					264
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270
Produits financiers (III)				280	294
Charges financières (V)					290
Produits exceptionnels (IV)					300
Charges exceptionnelles (VI) (dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) ; dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinzièmes D))				347	348
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310
B - RÉSULTAT FISCAL (Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2)				312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				318	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	
Divers * dont intérêts excédentaires des cotés-ca d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levés d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (44 axes)		906	ZFU - TE (44 octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 axes A)	989	
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindecies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993	
BUD (44 sexdecies)		992			
Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				655	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)				643	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)				645	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)				647	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)				648	
Dédution exceptionnelle simulateur de conduits (art. 39 decies E)				641	
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)				352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat :)					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)				370	372

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DOFIP N° 2033-C-SD 2024

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale - Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	318	482		484		486	318		
TOTAL		490	318	492		494		496	318		

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements effectués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		518	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		578	

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations : cédées, virées de poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1		2		3		4		5	
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	590	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxable à 19 %			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	587	599

Ces explications concernent ces rubriques figurant dans la notice n° 2033-NOT-SD
 Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 206 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modes de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

CCFIP N° 2033-D-SD 2024

Annexe obligatoire relative 302 relative A bis du Code général des impôts
 Désignation de l'entreprise _____ Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	002	004	009	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	003	005	007	
	Autres provisions réglementées *	610	012	014	015	
Provisions pour risques et charges		620	022	024	025	
Provisions de dépréciation	Sur immobilisations	630	032	034	036	
	Sur stocks et en cours	640	042	044	046	
	Sur comptes clients	650	052	054	056	
	Autres provisions pour dépréciation	660	062	064	065	
TOTAL		680	082	084	086	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4	
Immeubles, agencements et aménagements divers	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984 1320	
Déficits de l'exercice		860 0	
Total des déficits restant à reporter		870 318	

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madefin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	328	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DCFIP N° 2033-D-SD 2024

N° de l'entreprise (article 202 de l'Annexe A de la Carte générale des Impôts)		Désignation de l'entreprise			Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Amortissements dérogatoires		600	607	604	603	
Provisions		603	603	603	603	

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFP N° 2033-E-SD 2024

Designation de l'entreprise : _____ Néant

 Service ouvert le : _____ et clos le : _____ Données en nombre de mois

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	857
Dont handicapés	851
Effectifs affectés à l'activité artisanale	891

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits finis, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Restitutions de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	109

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
---	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettie à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	016
Date de cessation		

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Déclaration des entreprises ».

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-F-SO 2024

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III du CGR)

(1) Neant

Exercice clos le 31/12/2023 SIFRN 819117877810
 Dénomination de l'entreprise SAS HOLDENSA
 Adresse (voie) Rue du Mesnil
 Code postal 91410 Ville BOURDAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	<u>3</u>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	<u>1000</u>

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique LEREN Prénom(s) Coëgne

Nom marital % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 334,00

Naissance : Date 26/11/1965 N° Département 91 Commune BOURDAN Pays FR

Adresse : N° 8 Voie RUE DU MESNIL

Code postal 91410 Commune BOURDAN Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique YADEC Prénom(s) Loïc

Nom marital % de détention 33,3333 Nb de parts ou actions 334,00

Naissance : Date 11/03/2000 N° Département 91 Commune Pays FR

Adresse : N° 8 Voie RUE DU MESNIL

Code postal 91410 Commune BOURDAN Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFP N° 2033-G-SD 2924

Formulaire obligatoire (article 36 de l'annexe II du CGP)

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

(1) Néant

Exercice clos le 31/12/2013 SIREN 819117877810
 Dénomination de l'entreprise SAS HOLDENSA
 Adresse (voie) 8 rue du Mesnil
 Code postal 91410 ville DOURDAN

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 005

Forme juridique Scs Dénomination 22 clup
 N° SIREN (si société établie en France) 819211881418 % de détention 27,90

Adresse N° 8 Voie RUE DU MESNIL
 Code postal 91410 Commune DOURDAN Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD